

TRELIUVAN

Bulletin municipal - Décembre 2014

Bonne année 2015



Réfection du parking Salle Hélène Boucher



Cérémonie du 11 novembre



Les doyens et les membres du CCAS au repas des aînés

n° 147

Repas des aînés 2

Numéros utiles 2

Éditorial du Maire 3

Informations
municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4 - 5

Commémoration du 11 novembre 5

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2015 6

Travaux réalisés 7

Illuminations 7

Etat civil 8

Déclarations préalables

de travaux 8

Permis de construire 8

Le repas des aînés 9

Salon des Artistes 9

Centre de loisirs

sans hébergement 10

Le site internet 10

Décoration des sapins 10

Calendrier des fêtes 11

L'Imagin'R a un an 12

Après-midi contée 12

Théâtre 13

Concours des maisons fleuries 13

Les trélivannais dans la grande

guerre 1914/1918 14 - 15

Associations sportives
et culturelles 17

Amicale des anciens combattants 16

Fleur de Blé noir 16

Trélivan Animation 17

Club VTT/Cyclo Trélivan 17

A.S Trélivan Football 18

Comité de jumelage de Trélivan 19

Club de l'amitié et des loisirs 19

En route pour 2015... 20

L'association Trélivan Téléthon 20

L'amicale laïque de Trélivan 21

Association des

Genêts - Bruyères - Korriganes 22

Informations
pratiques 22

Planning des espaces jeux 23

Recensement 23

L'habitat, objectif majeur de Dinan

communauté 24

Ma voix pour la MSA 24

Frelons asiatiques 25

Un nouveau dispositif

Ecoto 25

ESA 25

La lettre du CLIC 26

Démarches

administratives 27

Mémo 28

Ils auront lieu le **SAMEDI 3 JANVIER à 18H30** à la salle Clément Ader,
toute la population y est cordialement invitée.



Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

Le Maire,
Les Maires adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
Le Personnel Communal



vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de joie et de santé, pour
vous-même, votre famille, dans l'attente de vous retrouver à cette
cérémonie.

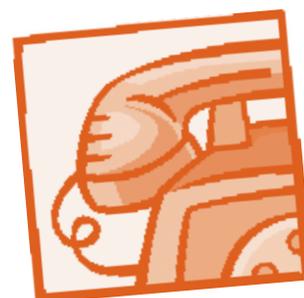
Le Maire.

*Félicitations à ceux qui ont illuminé
leur maison pour les fêtes de fin d'année*



NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
 - Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Communauté : 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des
personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artilerie
22100 – DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 25 du mois d'avril,
de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE

Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST -
Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



Tous nos bons vœux pour 2015,

- Bonheur,
- Santé,
- Prospérité, pour vous, votre famille, vos entreprises,
- Du travail pour tous et de la réussite dans vos projets.

Ces vœux, je vous les présente, en mon nom personnel, mais aussi au nom :

- Des Maires-adjoints,
- Des conseillers municipaux,
- Des membres du CCAS,
- Des personnels municipaux,
- Des bénévoles de la bibliothèque.

C'est aussi l'occasion de vous inviter à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le :

**SAMEDI 3 JANVIER à 18H30
à la salle Clément Ader.**

2014 a été l'année du renouvellement des conseils municipaux.

Trélivan a fait preuve d'une grande stabilité, je vous remercie une nouvelle fois de cette confiance. L'équipe municipale vous sera présentée lors de la cérémonie des vœux, ainsi que des personnes ayant marqué l'année.

Pendant la campagne des élections municipales, des demandes ont été formulées, enregistrées par les candidats, nous y travaillons. Les premiers résultats sont visibles, en particulier :

- La réfection des voiries et la qualité de la réalisation de la bande de roulement.

Il a été fait :

- la route de Bougault à la Touchefais ;
- la route de la Renaudais à la Peuvrie ;
- la route des Douves au Chêne ;
- la rue des Karnuths ;
- le parking de la salle Hélène Boucher.

Nous avons aussi travaillé à la rénovation de l'éclairage public dans le secteur Bruyères/Korrigans.

- Le gros dossier a été la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme n'était attendue ni des parents, ni des enseignants, mais devait impérativement être appliquée au plus tard à la rentrée 2014. Nous y avons travaillé dans la concertation. Le système mis en place n'est certainement pas parfait, mais les retours d'expériences nous aideront à progresser.

2015 verra la poursuite des actions engagées :

- Voirie
- Rénovation de l'éclairage public (ampoules basse consommation)
- Numérotation des maisons dans les villages.

- D'autres dossiers s'ouvriront, notamment la construction d'un nouvel atelier aux services techniques.

- 2015 sera aussi :

- l'année du recensement de la population. Des agents recenseurs, recrutés par la commune, munis d'un titre d'accréditation, visiteront toutes les maisons entre le 15 janvier et le 14 février. Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil,
- l'année de la visite à Montgailhard (Ariège) dans le cadre du jumelage,
- l'année des élections départementales et régionales. Les premières sont fixées les 22 et 29 mars prochains, les autres en fin d'année, les dates étant toujours en débat.

*Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et à tous.*

Le Maire, Claude LE BORGNE



COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2014

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, Maire , M^{me} LEBRETON Suzanne , M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} LEBRET Dominique, M. PELHATRE Michel, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier, M^{me} MENARD Vanessa, M. HAUTIERE Ludovic.

Etaient absents : M. GODET Pascal, pouvoir à M. GUILLEMOT Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M^{me} PONCEL Sylvie.

Vous trouverez ci-après la synthèse des décisions adoptées, l'intégralité des comptes-rendus étant consultable en mairie.

FINANCES

Etude urbaine concernant le secteur de l'Aublette :

- adoption d'une convention constitutive à un groupement de commande, la mission de coordonnateur et de mandataire étant confiée à Dinan Communauté ;
- validation de la répartition de financement de l'étude comme indiqué dans le tableau ci-dessous (étude estimée à 30 000 € maximum HT) :

Dinan Communauté	50 %
Commune de Léhon	12,5%
Commune de Quévert	12,5 %
Commune de Trélivan	12,5 %
Commune de Dinan	12,5 %

- autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires concernant ce dossier.

Subventions accordées :

- de 1200€ au club de l'amitié pour l'édition d'un livre sur Trélivan ;
- accord de principe pour la prise en charge du transport pour la classe de neige de l'école Jean Ferrat.

Taxe d'aménagement :

- maintien sur l'ensemble du territoire communal de la taxe d'aménagement au taux de 2,25 % ;
- abattement de 50 % pour les logements sociaux et les abris de jardin sur la totalité des surfaces.

Intervention d'un ergonome pour la conception du bâtiment des services techniques

Approbation d'un devis de 975€.

Installation de 6 prises de courant par le SDE pour un montant de 660€ (nécessaires pour les illuminations de Noël).

Décision modificative au budget de fonctionnement
Augmentation d'un montant de 1300€ à l'article 6574 (subventions) et diminution du même montant à l'article 022 (dépenses imprévues).

TRAVAUX – URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

- poursuite de la révision du PLU à compter du 1^{er} janvier 2015.

Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Le conseil municipal émet un avis défavorable à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le maire doit pouvoir conserver la compétence «urbanisme» afin de rester maître de la gestion du développement de la commune.

Adoption de 2 motions :

- en faveur du SCoT (Schéma de cohérence Territorial) ;
- demande d'engagement du préfet de Région, des parlementaires et des conseillers généraux pour qu'ils apportent leur soutien au financement de la construction de l'échangeur de la Bézardais/Les Périaux (projet inscrit au contrat Plan Etat /Région 2014-2020) ; nécessité d'y intégrer , comme prévu en 2005, l'aménagement de l'accès à l'aérodrome de Trélivan.

Convention de rétrocession du lotissement « les Fruitières»

- autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cette convention de principe ;
- modification du nom du lotissement qui s'appellera « le Hameau du Verger ».

Permis de démolir et déclaration de clôture sur l'ensemble du territoire communal

- institution d'un permis de démolir la totalité ou une partie d'une construction (hors des zones protégées) ;
- déclaration préalable d'édification d'une clôture.

Création d'un bateau de porte

La moitié des frais sera à la charge du demandeur ; une convention devra être établie entre les parties.

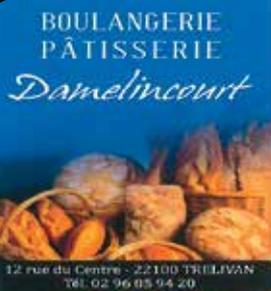
Déplacement des élus au Congrès de Maires

- remboursement des frais d'hébergement avec petit déjeuner et de transport sur présentation de justificatifs (notes d'hôtel, billets de train...) ;
- application du forfait kilométrique si déplacement en voiture.

Validation du calendrier des activités municipales en 2015 (tableau page 11).

INFORMATIONS

- Repas des aînés
- Recensement communal : appel à candidatures
- Travaux à la maison des sports
- Parution du bulletin municipal fin décembre.



Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
TEL. 02 96 85 94 20

Sylvie Loty - Création et retouches



La Roussais
22100 Trélivan
02.96.80.40.73
06.45.56.34.79

SEANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2014

Étaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} LEBRET Dominique, M. PELHATRE Michel, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier, M^{me} MENARD Vanessa, M. HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : M^{me} LEBRETON Suzanne.

Vous trouverez ci-après la synthèse des décisions adoptées, l'intégralité des comptes-rendus étant consultable en mairie.

FINANCES

Vote des tarifs communaux pour l'année 2015

(Tableau page 6)

Bilans : cantine, garderie et accueil de loisirs

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Déficit (en €)
Cantine	125 351,18	75 926,21	49 424,97
Garderie	34 526,04	21 368,21	13 157,83
Accueil de loisirs	25 766,78	14 227,22	11 539,56

Rythmes scolaires : prévisionnel et coûts

Les dépenses à charge de la commune sont estimées à 53 642€ (sans les aides de l'Etat). Avec les aides de l'Etat, le coût est rapporté à 13 272€.

Subvention RASED

Vote d'une subvention de 131,16€ pour le Réseau Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté.

Indemnité de conseil de la trésorière

Une indemnité de conseil au taux de 80% du taux maximum est accordée.

Remboursement des frais de formation pour les bénévoles de la bibliothèque

Accord est donné pour le remboursement de la somme de 82€ (frais de transport et repas du midi).

Recensement de la population : recrutement et rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Il nécessitera le recrutement de 6 agents recenseurs aux conditions suivantes :

- Rémunération au SMIC ;
- Poste à 80 % du temps ;
- Frais kilométriques de 40€ pour les secteurs « campagne ».

ENFANCE-JEUNESSE

Centre de loisirs 2015 : modalités de fonctionnement et tarifs

Un accueil de loisirs sans hébergement se déroulera du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet inclus (enfants accueillis âgés de 4 ans au 1^{er} janvier 2015 à 13 ans dans l'année). La garderie sera gratuite de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Participation des familles par jour :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif journée (en €)		Mini Camp	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	6,00	7,20	8,50	9,70
513-900	10,00	12,00	12,50	14,50
900-1500	12,50	15,00	15,00	17,50
>1500	14,50	17,00	17,00	19,50

• Le règlement de la totalité du séjour sera effectué lors de l'inscription de l'enfant.

• Rémunération du personnel : salaire forfaitaire à la journée et indexé sur le SMIC en vigueur, incluant la garderie ; congés payés 10% du traitement forfaitaire brut.

STATUT	
Animateur BAFA	
Surveillant de Baignade	70.77€
Animateur BAFA	66.71€
Animateur en stage	66.71€

Les animateurs en stage effectuant toute la durée de l'Accueil de Loisirs seront rémunérés 333.55€ brut pour le mois.

• Indemnité carburant pour le directeur de 75€.

• Tout dossier concernant des mineurs devra obligatoirement être signé du représentant légal sous peine d'annulation du contrat.

AFFAIRES GENERALES

Convention d'accès aux services MEGALIS Bretagne

Adhésion de la commune, dans le cadre de la dématérialisation des documents comptables et administratifs, à la convention d'accès aux services MEGALIS pour la période 2015/2019.

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer les documents se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

- Organisation des vœux de la municipalité
- Calendrier des fêtes.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2014

La cérémonie commémorative en mémoire du début de la première guerre mondiale a mobilisé la population Trélivannaise.

Ce mardi 11 novembre, lors du défilé des autorités, des élus et des concitoyens, les cloches de l'église ont sonné.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, Monsieur le Maire a fait lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Une forte émotion a été vécue à l'occasion de la lecture des lettres de poilus (une écrite par Eugène MERDRIGNAC à sa femme Victoire et l'autre par Louis FONTAINE à ses parents), sans oublier l'appel des noms des 32 soldats de notre commune morts pour la France entre 1914 et 1918.

Les enfants de l'école Jean FERRAT, accompagnés de leurs enseignants, ont chanté « la lettre à un poilu », texte écrit par les élèves de l'école Notre-Dame de Taupont sur une musique de Patrick POUDELET.

Le groupe « les Pourquoi Pas » et les enfants ont entonné la « Marseillaise » pour terminer par la « Madelon ».

Cette cérémonie de recueillement s'est clôturée par le lâcher de pigeons d'Alain BOTREL, représentant du club colombophile de Dinan. Un vin d'honneur préparé et servi par les élus s'est ensuite déroulé à la salle Clément Ader.



TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2015

● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		67,00 €	
Manifestation avec repas	156,00 €		78,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	134,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	156,00 € 134,00 €		
Réveillon	280,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	312,00 €	78,00 €	156,00 €
Habitants hors commune	446,00 €	111,00 €	222,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		56,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		21,00 €	
Chèque caution		150,00 €	

- Remise des clefs le vendredi 17h00
- Reprise des clefs le lundi 8h30
- Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		48,00€	
Manifestation avec repas	86,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	78,00 €		
Réveillon	172,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	172,00 €	48,00 €	90,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	253,00 €		
Habitants hors commune	289,00 €	72,00 €	144,00 €
Réveillon hors commune	405,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		35,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		13,50 €	
Chèque caution		150,00 €	

- Remise des clefs le vendredi 19h00
- Reprise des clefs le lundi 9h00

Pour les 2 salles :

- L'APE Mosaique, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- Gratuité pour le Week-end Téléthon, les activités scolaires, Trévilan Animation pour Noël et le COCS.
- Tarifs commune pour le personnel municipal.

DESIGNATION	
ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET	
Association commune	Gratuit
Association hors commune	30,50 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant	Gratuit
Carte à l'année : hors commune	40,60 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant	Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)	6,30 €
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
CONCESSION CIMETIERE	
* 20 ans	114,00 €
* 30 ans	141,00 €
Colombarium	
* 5 ans	114,00 €
* 10 ans	222,00 €
* 15 ans	327,00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE	
	174,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R	
Commune - Famille	10,00 €
Hors commune - Famille	15,00 €
Bénévoles	Gratuit
Habitants arrivés dans l'année	Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>	
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT	
Etalage de moins de 3 mètres linéaires	6,10 €
par mètre supplémentaire	2,40 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL	
Artisans et commerçants situés sur la commune	33,50 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCENE	
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)	47,00 €
SONORISATION Salle Clément ADER	
Commune	50,00 €
Hors commune	122,00 €
MATERIEL	
Commune	
Couvert (l'unité)	0,36 €
Verres ou tasses 100	14,00 €
Verres ou tasses 150	19,80 €
Verres ou tasses 200	26,00 €
Autre matériel	0,36 €
Hors commune	
Couvert (l'unité)	0,66 €
Verres ou tasses 100	18,70 €
Verres ou tasses 150	25,50 €
Verres ou tasses 200	33,70 €
Autre matériel	0,66 €
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES	
Assiette plate grande	2,69 €
Assiette creuse	2,33 €
Assiette plate petite	2,33 €
Assiette à dessert	2,23 €
Verre ordinaire	0,46 €
Verre ballon	0,66 €
Flûte	0,96 €
Cuillère grande	0,46 €
Cuillère petite	0,20 €
Couteau	0,46 €
Tasse café	1,78 €
Tasse chocolat	2,33 €
Sous tasse petit modèle	1,17 €
Sous tasse grand modèle	1,67 €
Fourchette	0,46 €
Louche	13,90 €
Pichet	13,55 €
Plateau stratifié	10,00 €
Corbeille	5,60 €
Plat inox	8,10 €
Saladier	13,55 €
Grilles du four	6,60 €
Plaque de cuisson	23,00 €
Plat four 55 mm	18,30 €
Couvercle	12,90 €
BARRIERES Location unité	
	1,22 €

TRAVAUX RÉALISÉS

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser un programme de voirie important pour l'année 2014. Voici la liste des routes qui ont bénéficié de la pose d'un enrobé :

- la route des Douves vers la Peuvrie ;
- la route du Gassay vers la Peuvrie ;
- la route de la Rivonnais ;
- la route de Bougault vers la Touchefais ;
- la route des Karnuths et le parking de la salle Hélène Boucher.



La communauté de communes fait une mise à niveau de l'alimentation en eau potable de la rue du Gassay vers la Renaudais. Ce bouclage va permettre d'avoir un réseau de diamètre 160 pour une meilleure alimentation des habitations des citoyens. Ce réseau est connecté sur une alimentation qui vient directement de l'usine de production de Bobital.

Le réseau d'eau potable de la Sevestrais vers la Gouridais et le château de Vaucouleur va être passé aussi en diamètre 160.

La rénovation de la maison des sports est en cours de réalisation par le personnel du service technique. Ce chantier consiste en la pose de panneaux en styrodur pour l'isolation du bâtiment ainsi que des panneaux de BA13. La finition sera faite en peinture. Le réseau d'alimentation des radiateurs est mis aux normes en vigueur. Le tableau électrique est amélioré par un professionnel. L'ancienne fenêtre du local a été remplacée par une à double vitrage. L'évacuation de l'évier a été redimensionnée. Des meubles sont réalisés pour stocker le matériel des trois associations, vélo, football et motos. Un aménagement est prévu pour alimenter réfrigérateurs, micro ondes et cafetières.



Le service technique réalise les évacuations de l'eau pluviale sur le réseau de voirie de la commune avec le tracteur et le camion. Les dernières tontes ont été effectuées fin novembre.

***Nous souhaitons que les voitures ne stationnent pas sur les trottoirs pour laisser le libre passage aux piétons, poussettes et fauteuils roulants.
Merci pour votre compréhension.***

Rémi MAILLARD, *adjoint à l'environnement.*

ILLUMINATIONS



Stéphanie Tarris, responsable des services techniques, et son équipe Dominique, Jérôme, Philippe et Anthony ont passé plusieurs jours à la mise en place des illuminations.



La municipalité a investi pour un montant de 11 500€ dans de nouvelles décorations pour prolonger le centre bourg, et illuminer des bâtiments communaux (bibliothèque, église, mairie, salle Hélène BOUCHER).

Les anciennes guirlandes ont été en partie renouvelées et passées en LED, répondant aux normes énergétiques et écologiques qui vont permettre de réaliser des économies d'énergie.

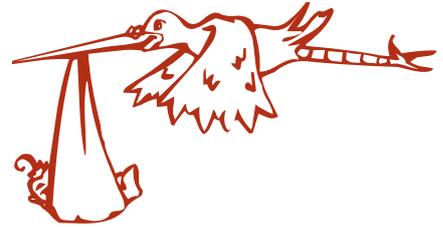
La municipalité souhaite conserver dans la commune la féerie et la magie de Noël pour les petits et les grands.

Marie-Claire Botrel, *Adjointe à l'animation communale*

ETAT CIVIL

Naissances

Le 10 septembre : **Léo PORNOT**, 12 rue du Stade
 Le 11 septembre : **Tom LECLERC**, Bellevue
 Le 30 septembre : **Cyrielle DEMEZ**, 2 La Lande du Poirier
 Le 6 octobre : **Arthur HOYET**, 9 La Pouldais
 Le 21 octobre : **Arthur BELLEC**, 26 rue des Pommiers
 Le 11 novembre : **Tom LE FOULGOC**, La Sevestrais
 Le 13 novembre : **Lucile THOMAS**, 5 lotissement La Lande Marie
 Le 20 novembre : **Robin MCNAMARA**, 3 bis rue de Broons



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Décès

Le 04 novembre : **Denise PORCHERON**, 14 rue de la Souche
 Le 17 novembre : **Didier BELLEC**, 63 cité des Bruyères
 Le 16 décembre : **Jacques NARBONNE**, La Sevestrais



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

Récapitulatif année 2014 en date du 17 décembre
 Naissances : 30 Mariages : 12 Décès : 11

..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
12/09/2014	THOMAS François	5 lotissement La Lande Marie	Mur de clôture
08/10/2014	GRISON Raymond	7 Le Rocher	Veranda
17/10/2014	Côtes d'Armor Habitat	rue de la Souche	Réfection toiture et châssis de toit
23/10/2014	PROVOST Didier et Marie-Yvonne	5 lotissement du Rocher	Changement châssis de toit
06/11/2014	ANDRIEUX Norbert	39 lotissement Vaucouleur	Création d'une fenêtre
08/11/2014	MISSIR Damien	14 rue des Pruniers	Abri de jardin

..... PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
10/09/2014	VIGREUX David	21 rue des Pruniers	Maison individuelle
12/09/2014	LECHEVESTRIER Erwan et PRETEUR Nastasia	8 rue des Sternes	Maison individuelle
22/09/2014	DUCHENE Eric	13 rue de la Petite Renaudais	Garage
04/11/2014	PINSARD Ghislaine	La Mare	Maison individuelle

HOME POSE
Construction/Extension/Menuiserie int. ext./Plâtrerie

David DA SILVA 07.60.67.22.11
 Stéphanie SIFFLET 06.43.50.61.99
 homepose@yahoo.fr
 Devis gratuit

20 rue du Clos Neuf
22100 TRELIVAN

Quelques règles à respecter pour une meilleure gestion des déjections animales

Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs et les espaces publics. Les personnes accompagnant l'animal doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections.

LES AÎNÉS FÊTÉS LORS DU REPAS DU DIMANCHE 12 OCTOBRE

Les membres du conseil municipal et du CCAS ont accueilli 200 personnes âgées de 65 ans et plus à la salle Clément Ader pour une journée placée sous le signe de la convivialité. Le maire Claude LE BORGNE a exprimé son attachement et sa satisfaction devant le succès d'une telle manifestation qui permet aux aînés

de la commune de se rencontrer et d'échanger avec les élus.

Le repas a été préparé et servi par l'équipe de Monsieur ALVES NOVO, traiteur à la Boutique d'Armor à Dinan, le pain et le dessert étant confectionnés à la boulangerie-pâtisserie de Monsieur et Madame DAMELINCOURT. Dominique TARDY en a assuré l'animation.

Le maire a mis à l'honneur les doyens de la commune : Mesdames Simone ROUSSIN (101 ans), Francine BUDE (96 ans) et Monsieur Constant MENARD (96 ans), absents au repas.

Les doyens de l'assemblée étaient Germaine POIRIER (91 ans) et Marie-Joseph LEDAGUENEL (92 ans). Fleurs et panier gourmand leur ont été offerts.

Chacun des convives a pu découvrir une œuvre originale accompagnant le menu. Les enfants de l'école Jean Ferrat dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires) et à la garderie, encadrés par les Atsem et différents animateurs, ont réalisé de beaux dessins appréciés par les convives. Lydie SILARD et Marie-Noëlle PIEDVACHE ont coordonné ce projet qui se voulait créer des liens intergénérationnels. Un grand merci à tous, adultes et enfants.



Les heureux gagnants de la tombola gratuite sont repartis avec un assortiment de gavottes. Il s'agit de :

- Monsieur LE DASTUMER Jean, 35 cité des Korrigans
- Monsieur PONSARD Maurice, rue de La Barrière
- Monsieur REDOUTE Joël, 16 cité des Ajoncs
- Madame LESUEUR Micheline, La Douettée
- Madame CHOUIN Simone, 2 cité des Ajoncs

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 11 octobre 2015 pour ce rendez-vous incontournable de la municipalité à destination des seniors.



Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales

LE SALON DES ARTISTES EST DE RETOUR

La commission culture est heureuse d'organiser le 11^{ème} Salon des artistes qui se déroulera les **samedi 7 et dimanche 8 mars 2015**, à la salle Clément Ader.

Comme les années passées, les organisateurs souhaitent retrouver et faire découvrir des talents, afin d'offrir une belle palette d'œuvres aux visiteurs.

Un concours sera organisé pour les exposants. Les participants devront présenter un tableau, ou une œuvre sur le thème du : « Printemps ».

Début janvier, les artistes présents en 2013 recevront par courrier un bulletin d'inscription.

Avant le 24 janvier 2015, les personnes intéressées à participer à ce salon devront s'inscrire par courrier à l'adresse suivante :

**Mairie
Salon des Artistes 2015
1, rue des Clairettes
22100 TRELIVAN**

Marie-Claire BOTREL, Adjointe à la Culture

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 6 au 31 juillet 2015.
Les enfants, âgés de 4 ans au 1er janvier 2015 à 13 ans dans l'année, pourront y être accueillis.
Il sera ouvert de 9H à 17H, une garderie gratuite fonctionnera de 7h30 à 9H et de 17H à 18H45.

INSCRIPTIONS

La priorité est donnée aux enfants de TRELIVAN jusqu'au 30 avril 2015.

RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Dépôt des candidatures :

- ➔ Des animateurs (trices) avec BAFA (BNS ou SB)
- ➔ Des animateurs (trices) stagiaires

Le dépôt des candidatures doit nous être parvenu pour le 23 février 2015.

IMPORTANT

Les demandes devront être adressées à La Mairie de TRELIVAN avec la mention A.L.S.H. avant la date indiquée ci-dessus et être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes (BAFD, BAFA, SB, BNS et autres).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.

Tél : 02.96.39.16.31 – Mairie



LE SITE INTERNET : un support d'information

Depuis 2009, la commune dispose d'un site internet accessible à tous les habitants à l'adresse suivante : <http://www.trelivan.fr>

Vous y trouverez toutes les informations pratiques relatives à la commune : conseil municipal, menus à la cantine, démarches administratives, collectes de déchets...

Quatre rubriques agrémentées de photos concernent l'actualité de la commune.

Vous pourrez également consulter les informations concernant les différentes associations (composition du bureau, activités ...).

DÉCORATION DES SAPINS

Dès la rentrée scolaire, les petits doigts habiles des 45 enfants de la garderie de l'école Jean FERRAT, encadrés par les Atsem se sont activés à la fabrication de paquets cadeaux et guirlandes multicolores.

Le samedi 13 décembre, les enfants sont arrivés à la mairie les bras chargés de paquets, accompagnés de leurs parents, membres de l'amicale laïque, élus, sans oublier Brigitte, Gwenaëlle, Lydie et Florence. Tous ensemble ont décoré les sapins déposés dans le centre bourg par les employés des services techniques.

Tous les participants ont été invités par la municipalité à la salle d'honneur pour partager le pot de l'amitié. Petits et grands ont dégusté bonbons et chocolats.

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à l'Animation Communale



**L'ATELIER
D'INGRID**

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRELIVAN

CALENDRIER DES FÊTES 2015

	Dates	Manifestations
JANVIER	Samedi 3 Dimanche 4 Samedi 17 Jeudi 22 Samedi 24 Samedi 31	Vœux Municipalité (<i>salle Clément Ader</i>) Galette des Rois Club de l'Amitié (<i>salle Clément Ader</i>) Galette des Rois AST + Ecole de Foot (<i>salle Clément Ader</i>) Assemblée Générale - Comité de jumelage (<i>foyer culturel</i>) Concours d'Aluette Club de l'Amitié (<i>foyer culturel</i>) Spectacle organisé par Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>)
FÉVRIER	Dimanche 1 ^{er} Vendredi 6 Vendredi 6 Samedi 28	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>) Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans (<i>salle Hélène Boucher</i>) "L'INTERVENTION" de Victor Hugo-spectacle Dinan Communauté (<i>salle Clément Ader</i>) Repas Amicale Laïque (<i>salle Clément Ader</i>)
MARS	Vendredi 6 Samedi 7 & Dimanche 8 Samedi 7 Samedi 14 Vendredi 20 Dimanche 22	Vernissage salon des artistes (<i>salle Clément Ader</i>) Salon des artistes (<i>salle Clément Ader</i>) Repas à emporter - Société de chasse (<i>maison des sports</i>) Théâtre - Trélivet Animation (<i>salle Clément Ader</i>) Belote Club de l'Amitié (<i>salle Clément Ader</i>) Banquet FNACA (<i>Calorguen</i>)
AVRIL	Dimanche 5 Samedi 18 Dimanche 19 Dimanche 19	Vide Greniers - Société de Chasse (<i>salle Hélène Boucher</i>) Théâtre - Trélivet Animation (<i>salle Clément Ader</i>) Pêcheur - Comité de jumelage (<i>étang Parc du Val Drouet</i>) Randonnée Club VTT - Cyclo
MAI	Vendredi 1 ^{er} Vendredi 8 Dimanche 10 Dimanche 17 Du 14 au 17 Dimanche 31 Dimanche 31	Tournoi + repas Ecole de Foot (<i>salle Clément Ader</i>) Victoire 1945 + vin d'honneur (<i>salle Clément Ader</i>) Vide Greniers Amicale Laïque Repas Club de l'Amitié (<i>salle Clément Ader</i>) Visite à Montgailhard du Comité de jumelage Fêtes des Mères (<i>salle d'honneur de la Mairie</i>) Pêcheur - Société de chasse (<i>étang parc du Val Drouet</i>)
JUIN	Dimanche 7 Vendredi 12 Jeudi 18 Samedi 20 Dimanche 21 Samedi 27	Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans Repas Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>) Grillades Club de l'Amitié (<i>parc du Val Drouet</i>) Courses Motos Courses Motos Kermesse Ecole Jean Ferrat
JUILLET	Samedi 4 Lundi 13 Jeudi 16 Samedi 25 Jeudi 30	Concours de pétanque Club de l'Amitié (<i>parc du Val Drouet</i>) Bal et Feu d'artifice C.O.C.S + repas (<i>salle Clément Ader</i>) Sortie Anciens Combattants Concours de pétanque - Anciens Combattants Soirée A.L.S.H
AOÛT	Samedi 15	Concours de pétanque de l'A S T
SEPTEMBRE	Vendredi 4 Dimanche 13 Dimanche 13 Vendredi 25 Dimanche 27	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans (<i>salle Hélène Boucher</i>) Sortie vélos Amicale Laïque Remise des prix des Maisons Fleuries (<i>salle Montgailhard</i>) Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivet
OCTOBRE	Vendredi 2 Dimanche 11 Samedi 17 Samedi 24	Belote Club de l'Amitié (<i>salle Clément Ader</i>) Repas des Aînés (<i>salle Clément Ader</i>) Repas du Club de motos (<i>salle Clément Ader</i>) Repas "Années 80" Association Téléthon Trélivet (<i>salle Clément Ader</i>)
NOVEMBRE	Mardi 3 Samedi 7 Dimanche 8 Mercredi 11 Mercredi 11 Vendredi 13 Vendredi 21 Samedi 28	Portes ouvertes Club de l'Amitié Soirée humoristique "Jaoset D'LAINTI" - C.O.C.S - (<i>salle Clément Ader</i>) Fest Deiz Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>) ARMISTICE 14/18 - Vin d'honneur (<i>salle Clément Ader</i>) Banquet des Anciens Combattants (<i>salle Clément Ader</i>) Repas Fleur de Blé Noir (<i>salle Hélène Boucher</i>) Repas FNACA (<i>salle Clément Ader</i>) Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon
DÉCEMBRE	Samedi 5 Lundi 7 Vendredi 11 Samedi 12 Dimanche 13 Mercredi 16 Vendredi 18 Jeudi 31	Repas Association Téléthon Trélivet (<i>salle Clément Ader</i>) Belote Club de l'Amitié (<i>salle Clément Ader</i>) Arbre de Noël Amicale Laïque (<i>salle Clément Ader</i>) Décoration des sapins - école + garderie 10h30 Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaique (<i>salle Clément Ader</i>) Passage du Père Noël Trélivet Animation (<i>salle Clément Ader</i>) Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (<i>salle Clément Ader</i>) Réveillon AST (<i>salle Clément Ader</i>)

L'IMAGIN'R A UN AN



Souvenez-vous, le 2 novembre 2013, la nouvelle bibliothèque accueillait ses premiers visiteurs. Elle fut, ce jour là, inaugurée, nous pouvons même dire, baptisée, par toute l'eau du ciel, obligeant les personnalités présentes à couper le ruban inaugural sous les parapluies.



Pour nous, bénévoles, la naissance de l'Imagin'R, a été une expérience extraordinaire, avec un travail d'informatisation de quatre longs mois, prenant mais surtout passionnant. Sans oublier notre heureuse collaboration avec la commission culture, qui a été nécessaire avant notre installation dans le nouveau bâtiment. Grâce aux efforts de tous, et l'aide de quatre charmantes nouvelles bénévoles, nous avons pu réussir le passage délicat à l'informatique.

Comme un enfant, elle a demandé beaucoup de soins, d'attention et de présence. Elle a pu faire ses premiers pas, grâce à tous les abonnés, dont le nombre ne cesse de progresser.



Tous les lecteurs ont souligné l'accueil simple et chaleureux de notre bibliothèque. Quelle joie de voir arriver ces personnes, en quête d'un bon livre, avec qui nous pouvons parler et plaisanter. C'est un point de rencontre qui nous permet de partager des moments sympathiques et très enrichissants.

La conversation anglaise, animée par Nicole, bénévole, et Gillian, une Anglaise Trélivannaise,

l'exposition de peinture de Marie Annick

Guillaume et la séance de dédicaces de Françoise Le Mer sont les premières animations à avoir participé à son évolution.

L'année prochaine sera orientée vers les enfants, avec des animations et des lectures de contes.



Bonne et heureuse année 2015

Les bénévoles

APRES-MIDI CONTÉE

La bibliothèque L'IMAGIN'R recevra le **24 janvier 2015 à 15H30** l'association de conteurs amateurs de la région de Dinan « Contilène ». Elle proposera un spectacle "tout public" sur le thème : "Sorcières et ogres" qui réjouira les enfants et leurs parents avec des contes et des chansons, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Entrée libre, ouvert à tous (même sans enfants).

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à la Culture



THÉÂTRE « L'INTERVENTION » DE VICTOR HUGO

Dans le cadre de la Saison Culturelle Intercommunale 2014/2015, la comédie Poitou-Charentes se produira à la salle Clément Ader, le vendredi 6 février 2015 à 20H30.



(photo Guy Delahaye)

La pièce s'ouvre sur une scène de jalousie mutuelle pour nous conter une fable à la fois cruelle et pétillante ! Marcelle et Edmond forment un couple miséreux, proche de la rupture, quand font irruption dans leur vie Eurydice, une danseuse-chanteuse et Monsieur Gerpivrac, un baron riche et excentrique. S'en suivent des relations qui se métamorphosent et des sentiments qui se transforment... Le spectateur ne peut être que stupéfait de la modernité du propos.

L'accordéon vient souligner le jeu remarquable des comédiens derrière un ton mesuré et juste.

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à la Culture

Quelques places seront en vente à la Mairie pour un prix de 14 €, ou à la billetterie du Théâtre des Jacobins.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

10 lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés le vendredi 3 octobre :

M. ANDRIEU Hubert, La Tourtelais, M^{me} BENOIST Antoinette, La Sansonnière, M^{me} DUFFROS Martine, lotissement le Rocher, M^{me} HERVE Solange, Résidence Anne de Bretagne, M^{me} LEMONNIER Marie, l'Ecotay, M^{me} MACE Nadine, Résidence Anne de Bretagne, M. MAILLARD Jean, la Tourtelais, M. et M^{me} MENARD Gilles, la Féruçais, M^{me} MONTITON Yvette, la Guerche, M. SANTIÉ Claude, Le Rocher.

Monsieur Le Maire, entouré de la commission fleurissement, a félicité ces femmes et hommes qui embellissent leurs quartiers, villages, tout en apportant leur passion.

Cette année encore, la commission a admiré l'harmonie des couleurs dans le choix des végétaux.

Ce concours a pour vocation de promouvoir et d'encourager les Trélivannais à continuer de faire de leurs lieux de vie un site coloré et accueillant, de créer une émulation et une motivation auprès de leurs voisins, parents.

Chaque participant a été récompensé par un bouquet de fleurs, un bon d'achat et une photo personnalisée.

Marie-Claire BOTREL, Adjointe au Fleurissement



LES TRELIVANNAIS DANS LA GRANDE GUERRE 1914-1918

Date, lieu et circonstances du décès des poilus dont les noms figurent sur le monument aux morts

130 000 bretons sont morts pour la France. 22 % des hommes mobilisés (contre 17 % pour l'ensemble de La France) ne sont pas revenus du front.

La commune de Trélivan regroupant 736 habitants a été également durement touchée. 131 hommes furent mobilisés. Plus d'une trentaine de soldats ne reviendront pas (soit près de 23 % des hommes mobilisés).

● **1^{er} mort pour la France sur la commune : BOTREL Félix.**

Il est mort le 25 août 1914 à Rossignol (Belgique) dans les bras de son camarade, le soldat LAFFICHE. Il avait été blessé d'une balle au ventre le 22 août.

● **Dernier mort pour la France sur la commune : DEMEURANT Julien.**

Il est mort le 20 avril 1919 à Joigny (Yonne) suite à un accident durant le service (asphyxie par submersion).

● **Jean HOUEL est le plus jeune soldat mort à l'âge de 20 ans**, le 24 novembre 1915 à Mourmelon le Petit (Marne), des suites de ses blessures de guerre. Le plus âgé avait 48 ans : il s'agit d'Eugène BENOIT, mort accidentellement en service à Reims (Marne) le 21 février 1917.



Année de décès	Nombre de soldats concernés
1914	4
1915	8
1916	7
1917	5
1918	5
1919	1

Lieu de décès	Nombre de soldats tués
Marne	7
Meuse	6
Somme	4
Pas-de-Calais	4
Oise	2
Aisne	1
Yonne	1
Belgique	2
Albanie	1

Circonstances du décès	Soldats concernés
Tués à l'ennemi sur le champ de bataille	21
Morts des suites de blessures de guerre	5
Morts accidentellement en service	2
Maladie contractée pendant le conflit	1
Disparu en mer	1



EXPOSITION COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Durant tout le mois de novembre, à la bibliothèque L'IMAGIN'R, de nombreux visiteurs sont venus découvrir l'exposition commémorative de la guerre 1914-1918 et rendre hommage aux disparus pendant le conflit et aux quelques-uns qui en sont revenus.

Les élus de la commission culture et les anciens combattants ont fait un travail de recherches et de mémoire, dans les archives communales, départementales, mais aussi dans les archives Trélivannaises.

Merci à toutes les familles qui ont contribué à la réussite de cette exposition en nous confiant objets, lettres, photos, affiches, films et souvenirs émouvants de leurs ancêtres.



Nom Prénoms	Date et lieu de naissance	Bureau de recrutement	Régiment et grade	Date et lieu du décès	Circonstances de la mort
BOTREL Félix Joseph	05/03/1889 à Trélivan	St Malo	1 ^{er} R.I. coloniale soldat	28/08/1914 à Rossignol en Belgique (25 ans)	Tué à l'ennemi
DONNE Marie Joseph	28 /03/ 1886 à Trélivan	St Malo	247 ^{ème} R.I. soldat	08/09/1914 à Sommesous (Somme) (28 ans)	Tué à l'ennemi
FILOUX Ferdinand	11/011/1885 à Trélivan	St Malo	336 ^{ème} R.I. soldat	08/09/1914 à Fère-Champenoise (Marne) (29 ans)	Tué à l'ennemi
LUCAS Marie Ange	21/09/1893 à Trélivan	Dinan	47 ^{ème} R.I. soldat	20/10/ 1914 à Arras (Pas de Calais) (21 ans)	Tué à l'ennemi
LEFORT Hippolyte	19/11/1888 à Trélivan	St Malo	161 ^{ème} R.I. soldat	18/04/1915 à Ste Menehould (Marne) (27 ans)	Tué à l'ennemi
LEMONNIER Jean –Baptiste	02/11/1882 à Trélivan	St Malo	47 ^{ème} R.I. caporal	09/05/1915 à St Laurent Blangy (Pas de Calais) (33 ans)	Tué à l'ennemi
HUE Hippolyte	02/12/1893 à Trélivan	St Malo	25 ^{ème} R.I. soldat	03/06/1915 à Roclincourt (Pas de Calais) (22 ans)	Tué à l'ennemi
GLEROIS Henri	10/02/1881 à Evran	St Malo	47 ^{ème} R.I. soldat	30/07/1915 à Ecurie (Pas de Calais) (34 ans)	Tué à l'ennemi
LAFFICHE Victor	05/04/1871 à Trélivan	St Malo	120 ^{ème} R.I. soldat	23/07/1915 à Eparges (Meuse) (44 ans)	Tué à l'ennemi
HOUEL Jean	02/08/1895 Evran	St Malo	249 ^{ème} R.I. soldat	24/11/1915 à Mourmelon le Petit (Marne) (20 ans)	Mort suite à des à blessures de guerre
BOURGEAULT Victor Marie	14/08/1889 à Trélivan	ST Malo	48 ^{ème} R.I. soldat	14/10/1915 à Vienne le Château (Marne) (26 ans)	Tué à l'ennemi
FONTAINE Louis Marie	06/02/1894 à Trélivan	St Malo	122 ^{ème} R.I. soldat	08/12/1915 à Bois de la Baraque (Marne) (21 ans)	Tué à l'ennemi
LUCAS Aristide	23/03/1880 à Trélivan	St Malo	161 ^{ème} R.I. ; soldat	30/04/1916 à Verdun (Meuse) (36 ans)	Tué à l'ennemi
GICQUEL Arthur	03/09/1884 à Trélivan	St Malo	94 ^{ème} R.I. ; soldat	21/05/1916 à Chattancourt (Marne) (32 ans)	Tué à l'ennemi
RAVARD Prosper	02/09/1877 à La Landec	St Malo	24 ^{ème} R.I. ; soldat	26/06/1916 à Cappy (Oise) (39 ans)	Tué à l'ennemi
LUCAS Auguste	22/05/ 1882 à Trélivan	St Malo	Régiment d'artillerie de campagne	08/08/ 1916 à Marcelcave (Somme) (34 ans)	Décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'évacuation
ROBERT Francis	22/10/1890 à Trélivan	St Malo	71 ^{ème} R.I. soldat	12/08/1916 à Douamont (Meuse) (26 ans)	Tué à l'ennemi
BOURDAIS Victor	13/06/1885 à Corseul	St Malo	136 ^{ème} R.I. soldat	05/09/1916 à Chilly (Somme) (31 ans)	Tué à l'ennemi
BOURGEAULT Pierre	09/01/1887 à Trélivan	Dinan	Matelot fusillier 2 ^{ème} classe	18/01/1917 (30 ans)	Disparu en mer
BENOIT Eugène	19/02/1869 à Yvignac	St Malo	79 ^{ème} R.I. soldat	21/02/1917 à Reims (Marne) (48 ans)	Mort accidentellement en service
GRISON Joseph	16/05/1882 à St Helen	St Malo	136 ^{ème} R.I. soldat	28/05/1917 à Fayet (Aisne) (35 ans)	Tué à l'ennemi
LEFORT Aristide	24/05 /1884 à Trélivan	St Malo	2 ^{ème} R.I. soldat	04/09/ 1917 à Samogneux (Meuse) (33 ans)	Tué à l'ennemi
ROUILLE Alexis	03/02/1895 à Trélivan	St Malo	1671 ^{ème} R.I. soldat	08/09/1917 à Les Caurières (Meuse) (22 ans)	Tué à l'ennemi
GLEROIS Joseph	16/06/1883 à Evran	St Malo	47 ^{ème} R.I. soldat	14/04/ 1918 à Bévaux –Beaulieu (Meuse) (35 ans)	Mort des suites de ses blessures
LEROY Francis	27/08 /1893 à Trélivan	St Malo	122 ^{ème} R.I. soldat	01/05/1918 à Locre (Belgique) (25 ans)	Tué à l'ennemi
REHEL Eugène	12/03/1879 à Tremeur	St Malo	272 ^{ème} R.I. soldat	09/06/1918 à Ainval Septoutre (Somme) (39 ans)	Tué à l'ennemi
MERDRIGNAC Eugène	25/04/1885 à Quévert	St Malo	412 ^{ème} R.I. soldat	19 /08/1918 à l'Ecouvillon (Oise) (33 ans)	Tué à l'ennemi
BODIN Louis Marie	03/05/1890 à Trélivan	St Malo	372 ^{ème} R.I. soldat	18/09/1918 à Gorica (Albanie) (28 ans)	Mort des suites d'une maladie contractée en service
REGNIER Marie	05/12/1892 à Caulnes	St Malo	53 ^{ème} bataillon des tirailleurs sénégalais ; soldat	14/10/ 1918 à Verneuil (Bois de l'Epine) (Marne) (26 ans)	Tué à l'ennemi
DEMEURANT Julien	29/06/1887 à Trélivan	St Malo	105 ^{ème} R.I. soldat	20/04/1919 à Joigny (Yonne) (32 ans)	Asphyxie par submersion

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN.

Les derniers jours de 2014 vont bientôt fermer ce calendrier.

Bienvenue à 2015 qui, nous l'espérons, apportera beaucoup de joie dans tous les foyers.

Les membres du bureau des anciens combattants vous présentent dès à présent tous leurs vœux de Santé et Bonheur pour cette nouvelle année.

Bilan de 2014 :

Promenade : le jeudi 17 juillet, le car à destination de la baie de Morlaix a convoyé les 47 «touristes» pour une excursion très appréciée, à entendre les commentaires. Un petit point faible cependant, le menu...Nous y veillerons pour 2015.

Pétanque : la pétanque du samedi 9 août a rassemblé 60 participants, les parties se sont déroulées dans une bonne ambiance, sous un ciel bien ensoleillé.

Le 11 novembre : il y a eu une très belle cérémonie, avec une nombreuse assistance, en particulier une cinquantaine d'enfants de l'école Jean Ferrat, qui ont interprété un chant de cette époque, appris avec leurs professeurs, un grand merci à eux.

A l'issue du vin d'honneur offert par la municipalité, le repas annuel a rassemblé 75 convives, qui ont fait vibrer leurs cordes vocales. Le groupe des Pourquoi Pas et son accordéoniste ont animé la fin de l'après midi.

Divers : l'assemblée générale est programmée le samedi 21 février, à 10 h, au foyer culturel.

A l'ordre du jour, le bilan 2014, le renouvellement du bureau, les différentes dates des festivités à venir, puis les questions diverses.

Venez nombreux.

Le secrétaire/trésorier
Jean-Marie DESCAMPS

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR,

danses traditionnelles fait sa rentrée...

C'est avec plaisir que le 25 septembre les membres de l'Association FLEUR DE BLE NOIR se sont retrouvés pour la reprise des cours d'initiation et de perfectionnement aux danses bretonnes mais aussi occasionnellement d'autres régions, au travers de la section Loisirs. Toutefois ce n'était pas des retrouvailles pour le groupe Animations qui a poursuivi ses activités tout au long de l'été par des prestations auprès des touristes mais aussi dans des réunions privées et auprès des Aînés.

La journée du Forum des Associations à laquelle FLEUR DE BLE NOIR a participé, grâce à la mobilisation de plusieurs de ses membres, nous a permis d'accueillir cette année encore de nouveaux adhérents à qui nous souhaitons de prendre beaucoup de plaisir parmi nous. Tous les mardis, entre 20h30 et 22h (rendez-vous à 20h pour les débutants), nos deux monitrices bénévoles se font un devoir de nous faire découvrir à l'aide de nos musiciens, de nouvelles danses mais aussi de parfaire les connaissances afin de pouvoir participer aux Fest-deiz et Fest-noz de la région mais aussi d'aller animer les fêtes locales ou privées, en costumes.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 18 novembre a eu encore cette fois un beau succès avec une présence de 85% des adhérents à la Salle Clément ADER, salle que beaucoup nous envient. Ils nous le font savoir lors des Fest-Deiz, le prochain ayant lieu le 1^{er} février 2015.

L'ensemble des membres du Bureau mais aussi tous les adhérents de FLEUR DE BLE NOIR souhaitent aux Trélivannais et Trélivannaises de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et leur adressent tous leurs vœux de santé et bonheur pour 2015.

Le bureau



TRELIVAN ANIMATION

Lors de l'assemblée générale du 20 octobre le bureau a été quelque peu modifié :

Président : Bernard FAIRIER

Secrétaire : Christiane MALHERBE

Trésorière : Yvette RADOUX

Membres : M. Thierry ALLAIN; M^{me} Cécile BRIAND; M. Emile BRIAND; M^{me} Collet Yvonne; M. Gérard COUTURIER; M^{me} Claudine DESCHAMPS; M. Marcel DESCHAMPS; M. Joël JEANNE; M^{me} Christelle PIVIDORI.

Vice-président : Jean Pierre LEROUX

Secrétaire adjointe : Sylvie LECHEMINOUX

Trésorier adjoint : Claude BOSSARD



Le père Noël est passé le mercredi 17 décembre pour la joie des enfants.

THÉÂTRE

La pièce qui vous sera présentée dans différentes salles est intitulée « **Le facteur à risques** » en quatre actes de Georges MALLET.

Voici le calendrier : TRELIVAN 14 mars, St JUVAT 28 mars, QUEVERT 4 avril, YVIGNAC 11 avril, TRELIVAN 18 avril.



CHANTS MARINS

Durant ce trimestre, le groupe a fait quelques sorties et termine l'année dans le calme pour passer les fêtes en famille. Nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre pour chanter la Marseillaise accompagnés des enfants de l'école Jean Ferrat ainsi que la Madelon

pour le centenaire de la guerre 14-18.

Nous sommes désolés, le deuxième CD se fait attendre, la pochette n'étant pas terminée. Elle sera réalisée au cours du premier trimestre 2015.



Toute l'équipe de Trélivan Animation vous présente leurs bons vœux pour l'année 2015.

Le président, Bernard FAIRIER

CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Le club VTT-CYCLO-Trélivan a tenu son assemblée générale le vendredi 17 Octobre, à la maison de la culture en présence de Pascal GODET délégué aux sports.

Le bureau reconduit dans ses fonctions :

Président : **Patrick LEBRET**

Vice-Président : **Rémi MAILLARD**

Trésorier : **Guy LE PROVOST**

Trésorier adjoint : **Patrick BREXEL**

Secrétaire : **Roger BOTREL**

Secrétaire adjoint : **Eric ALLAIN**

Membres : **Hervé GARAUULT** (responsable de la rando), **Michel HALLOUET**, **Dominique HAQUIN**, **Anthony LEFORESTIER**, **Francis BELLARD**, **Daniel SIMON**.

A ce jour, le club est composé de 24 cyclos et 29 vététistes. Le renouvellement des licences pour l'année 2015 est en cours. Nous invitons les personnes motivées par ces disciplines à prendre contact. Le rendez-vous dominical est fixé à 8h45 place du 19 mars, face à la pharmacie pour les cyclos et vététistes, retour à la maison des sports.

Le 30 novembre, la sortie du dimanche matin s'est faite au profit du Téléthon. Une trentaine de vététistes et cyclistes se sont mobilisés sous un temps très automnal dès 8h45. L'après midi, des cyclistes participaient en famille et entre amis, à la randonnée et découvraient les chemins dans une bonne ambiance.

Prochains rendez-vous : la galette des rois début Janvier, Notre Rando Vtt/cyclo/pédestre le 19 Avril et notre pique-nique le 14 Juin. Une participation aux



randonnées cycloportives à but humanitaire et aux différentes randonnées VTT est également prévue.

Le 1^{er} Avril 2015, des membres du club accompagneront Maxime et Loïc, son papa, lors de la première étape du Le Maxim'tour. Ce tour de France en vtt représente 3610km à parcourir en 57 étapes pour une arrivée le 20 juin à Penguily. Naturellement, les personnes peuvent participer à ce défi sur une ou plusieurs étapes, elles seront les bienvenues (Site : www.maxdefi.com).

Le bureau et tous les membres du club présentent leurs meilleurs vœux à tous les Trélivannais.

Pour tout renseignement : site du club :
www.club-vtt-cyclo-trelivan.fr

Tél : 09 64 02 85 76. ou le 06 88 33 89 08.

*Pour le bureau,
Le président, Patrick Le Bret.*

ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN FOOTBALL

*A*u tiers de notre saison, nous pouvons déjà tirer un premier bilan et quelques enseignements de ces 4 premiers mois.



EQUIPE A



EQUIPE B



EQUIPE C



Sportivement, nous pouvons nous réjouir d'avoir retrouvé le goût de la victoire pour nos 3 équipes seniors, avec beaucoup d'envie et de présence. Malgré l'élimination prématurée en Coupe de France au 3ème tour contre Dinan-Léhon le 14 septembre, notre équipe fanion a représenté avec panache les couleurs Vert & Blanc, devant plus de 200 spectateurs. Même si l'effectif est plutôt juste pour aligner chaque dimanche 3 équipes, l'implication, l'envie et l'assiduité de tous sont au rendez-vous et nous permettent de rester dans le haut de tableau pour chaque division (Promotion Honneur, 3ème et 4ème division), ce qui augure, nous l'espérons, une belle fin de championnat.

Nos objectifs restent humbles et même si, légitimement, nous nourrissons quelques ambitions, il était primordial, pour cette année de transition, de retrouver avant tout une certaine sérénité et beaucoup d'envie.

Malheureusement, depuis quelques semaines, les mauvaises conditions climatiques ne facilitent pas nos entraînements, surtout avec l'utilisation intensive des terrains du rocher, pour les équipes seniors et de l'école de Foot.

Nous attendons aussi avec impatience la réouverture de la Maison des Sports, notre point de ralliement, qui s'offre une totale rénovation. Merci d'avance à la Municipalité.

Pour notre école de football, nous enregistrons cette année une petite baisse d'effectifs dans certaines catégories, ce qui légitime notre association au sein du Groupement avec Brusvily pour nos jeunes de 13 à 18 ans. Nous ferons un point plus précis début janvier lors des vœux du club, le samedi 17 janvier 2015, pour la galette des rois.

Dans les premières catégories (à partir de 5 ans jusque 8 ans), par contre, nous accueillons plus d'enfants que l'année précédente. Peut-être un effet post Coupe du Monde. Quelques petits plateaux (tournoi entre quelques équipes) leur permettent

de s'éclater le samedi matin.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le 31 décembre pour notre désormais traditionnel réveillon de la St Sylvestre, à la salle des fêtes de Trélivan. Les inscriptions, renseignements et réservations sont désormais ouvertes au bar du centre chez Pascal (tél : 02.96.39.16.30). Montant de la soirée : 85 euros.

Bien sportivement,

Guillaume PANNIER
Président de l'AST



SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

☎ **06 71 02 32 66**

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

DINAN TAXI

06 62 65 34 66

Transport médical.

Transport de voyageurs.

Toutes destinations. 7/7



Emmanuel Jung, La Renaudais, 22100 Trélivan

COMITE DE JUMELAGE DE TRELIVAN



Les bords du Sios à Montgailhard

L'année se termine, une année riche en événements pour le Comité de jumelage : le repas dansant animé par Ann Laora en février et le lâcher de truites en avril. Ces deux manifestations ont rencontré un vif succès grâce au travail de tous les bénévoles.

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 22 janvier au foyer culturel où il sera procédé au renouvellement du tiers sortant et à la mise à jour des cotisations.

Les projets de l'année 2015 y seront annoncés :

- lâcher de truites le dimanche 19 avril avec repas champêtre ;
- voyage chez nos amis de Montgailhard du 14 au 17 mai pendant le week-end de l'ascension (les modalités du transport et le prix vous seront donnés lors de l'Assemblée Générale).

Le Comité de jumelage vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Pour le bureau, le président André-Yves Colas

CLUB DE L'AMITIÉ

*L*e dimanche 04 janvier 2015 à la salle Clément ADER :
Assemblée générale et élection du tiers sortant.

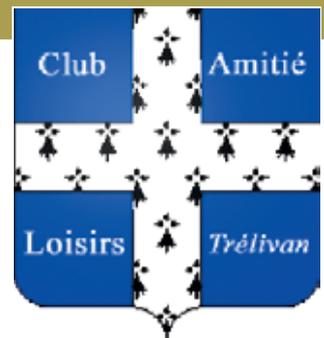
- A partir de 11h30 : renouvellement des adhésions et vente de cartes aux nouveaux adhérents. Prix : 12 euros.
- Vers 12h30, repas, suivi de la galette des rois .

Activités programmées pour 2015 :

- **Samedi 24 janvier** : concours d'aluette au foyer des aînés;
- **Livre « TRELIVAN d'hier et d'aujourd'hui »** : la remise de l'ouvrage aux souscripteurs est prévue salle Clément Ader le 31 janvier à 14 h;
- **Vendredi 20 mars** : concours de belote salle Clément ADER;
- **Dimanche 17 mai** : repas annuel du club salle Clément ADER;
- **Jeudi 18 juin** : grillade-party sous le préau au parc du Val Drouet;
- **Samedi 4 juillet** : concours de pétanque au parc du Val Drouet.

Le conseil d'administration présente à tous les aînés Trélivannais, ainsi qu'à tous ses adhérents, ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé.

Le président
club-amitie@hotmail.fr
06 37 62 87 97





Comme chacun l'aura constaté, cette année, il n'y a pas eu de course motos sur la piste de Bel-air. Cela reste exceptionnel dans l'histoire des courses motos car depuis sa création en 1968, ce n'est que la seconde fois qu'il n'y a pas de course. Notre situation financière en début d'année nous a fait prendre à regret cette décision et afin de «remonter» la pente, nous avons organisé en début d'année une soirée «repas/dansant» et le dimanche un vide grenier. Cela nous a permis d'envisager une nouvelle organisation pour le mois de septembre avec une épreuve de short track. Hélas nous avons reçu trop tardivement une autorisation et avons dû renoncer pour cette année.

L'année 2015, on le souhaite, sera une année de reprise des courses motos car pour nous, il est important d'organiser un événement sportif sur Trélivan afin de dynamiser la commune comme le font toutes les associations existantes. **L'Armor Speed Bike aura donc lieu les 20 & 21 juin 2015.** Nous comptons sur les Trélivannais ainsi que les motards de la commune afin de renforcer le club

pour la préparation de cet événement, qui à ce jour reste encore la seule épreuve de ce type en France et la seule épreuve sur circuit en Bretagne.

Si vous souhaitez venir comme bénévole, sachez que nous organisons régulièrement des réunions de préparation. Nous avons également une page Facebook où vous trouverez des informations sur la vie du club, les dates des réunions ainsi qu'un grand nombre de photos retraçant les courses motos depuis 1968. Vous pouvez également poser vos questions et faire des suggestions en envoyant un mail à astrelivan.motos@orange.fr.

Côté sportif, les couleurs de Trélivan ont brillé sur le championnat de Bretagne de course de côte puisque plusieurs pilotes ont obtenu de superbes résultats cette année avec un titre de champion de Bretagne pour Baptiste Michel en -25cv et la seconde place pour son frère François. En 125cc très belle seconde place pour Alexandre David et 3^{ème} place pour Yoni Ollivier.

A vous tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et dès aujourd'hui réservez votre week-end des 20 & 21 juin 2015.

L'AS Trélivan Motos



L'Association TRÉLIVAN TÉLÉTHON

Après sa première manifestation du 25 Octobre à savoir la soirée des Années 80/90 à la salle Clément ADER qui fut comme chaque année un succès, le Dimanche 30 Novembre dernier l'Association Trélivan Téléthon (A.T.T.) organisait pour la première fois une randonnée pédestre où plus de 150 participants répondirent présents : des débutants, des randonneurs confirmés et même des personnes accompagnées de leurs chiens.



La météo étant de la partie, ce fut pour tous l'occasion de découvrir de très beaux coins et chemins de la commune.

Les différents parcours élaborés par Jean LECHEVESTRIER et son équipe de bénévoles avaient été fléchés et balisés pour la cause, à chacun de choisir entre les 4 circuits proposés (8km, 10km, 12km ou 14km) en passant par la forêt du Chalonge, la Ville es Rolland, la Peuvrie, la Porte Grissault, la Morinais, la Rivonnais, la Tourtelais entre autres.

A l'arrivée au foyer derrière l'église, après 3 heures de marche, les randonneurs étaient attendus par les bénévoles de l'association pour un café (ou un chocolat) et une crêpe offerte à chacun.

L'association projette déjà en 2015 de renouveler l'opération mais peut être un peu plus tôt dans la saison, par exemple au mois de Septembre.



INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN



Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfices permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

Après le renouvellement du bureau en octobre 2012, cette année s'inscrit dans la continuité avec l'arrivée de nouveaux parents :

Présidente : **Evelyne Guéguen**

Vice président : **Yann Cholet**

Secrétaire : **Laëtitia Balsera**

Trésorière : **Florence Brehie**

De nombreux parents sont aussi impliqués dans le bureau:



Lydie Silard, Elodie Andrien, Céline Merdrignac, Sylvie Pigeon, Franck Richter, Jérôme Petiot, Marc Lemoine, Philippe Le Drézen, Mikaël Gouyette, Gilles Berhault, Mickaël Serelle, Sébastien Larcher et de nombreux membres actifs et bénévoles œuvrent à nos côtés tout au long de l'année.

Les rendez-vous de l'année scolaire, à vos agendas !



- la sortie vélo réalisée à la rentrée le 14 septembre,
- vente de gâteaux le 8 décembre au profit du Téléthon,
- l'arbre de Noël avec un spectacle pour enfants le vendredi 12 décembre
- la tartiflette le 28 février
- le vide-greniers en centre bourg le 10 mai
- la kermesse le 28 juin.

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités et des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente cette année un budget de près de 10000 €.



A noter en novembre, la belle réussite de la vente de plats à emporter (234 parts vendues)

Pour cette année scolaire 2014-2015, voici les activités proposées aux enfants :

- Séances cinéma pour toutes les classes
- Différentes sorties autour des thèmes monde, nature et culture : ferme d'antan à Plédéliac, chèvrerie du désert, un petit tour de ferme à Trémargat, visite du musée des Champs Libres de Rennes, classe de neige pour les CM...

- Certains enfants vont passer un mini séjour à la ferme de Trémargat: activités pédagogiques autour des animaux de la ferme, du jardin, de l'alimentation, des abeilles et de l'environnement naturel.



- Une année sur deux, les élèves de CM1 et CM2 ont aussi la chance de passer deux jours au Puy du Fou.



- Cette année, les élèves de CM1 et CM2 auront aussi la chance de profiter d'un séjour à la montagne à Bellevaux. Au programme, ski le matin avec moniteurs de l'ESF, les après-midi : visite d'une fromagerie, ferme en altitude, musée de la faune et de la flore et surtout plein de bons moments et de souvenirs pour ces 49 enfants.



amicale.laique.trelivan@gmail.com

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

DÉCORATIONS DE NOËL

Achat de 14 sapins mis en place dans différents endroits des cités et décorés par l'association et quelques particuliers.
Quant aux décors électriques de l'association, ils sont posés par les soins de la mairie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 6 février 2015 à partir de 19h30** salle Hélène Boucher.

SORTIE ANNUELLE

Notre sortie annuelle ouverte à tous aura lieu le dimanche 7 juin 2015.

MARCHE MENSUELLE

La marche mensuelle a lieu tous les 3^{ème} dimanche de chaque mois.
Rendez-vous à 14h à l'abri bus du quartier pour covoiturage.
Renseignements : 02 96 39 61 80
Gratuit.

Sortie dans la presqu'île de Rhuys en 2014



ATELIER LOISIRS

Le partage du savoir tous les mercredis soirs de 19h30 à 22h
Travaux manuels (cartonnage, collage et bricolage)
Renseignements : 02 96 39 62 09

JOYEUSES FÊTES A TOUS

Le bureau



L'équipe en pleine activité pour le Père Noël

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- ➔ Livret de famille
- ➔ Carte d'identité
- ➔ Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- ➔ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans;
- ➔ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans;
- ➔ la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

PLANNING DES ESPACES JEUX

JANVIER-AVRIL 2015

RAPPEL : La participation est limitée à une animation par semaine

✓ **Les horaires sont les suivants :**

- 9h30 - 11h30 pour les espaces jeux ;
- 10h - 11h pour les animations en bibliothèque à Saint-Carné et Taden ;
- 9h30 - 11h (arrivée jusqu'à 10h30), pour la bibliothèque de Dinan.

✓ **En cas de forte affluence et afin de permettre à chacun de trouver sa place :**

- il est demandé aux participants de bien vouloir laisser leur place (45 minutes étant déjà un temps de participation satisfaisant pour les enfants)
- les animatrices pourront refuser les nouveaux arrivants au-delà d'un certain seuil (environ 20 enfants).

✓ **Il est demandé à chacun, enfants et adultes, de prévoir des chaussons.**

Une séance «espaces jeux» ouverte aux parents, futurs parents et assistants maternels se tiendra **les 19 janvier, 2 mars et 30 mars 2015** à la garderie péri-scolaire, rue des Clairettes.

Inscriptions et renseignements : RPAM à la CODI – Tél : 02 96 87 52 78

E.mail : rpam@cc-codi.fr



RECENSEMENT de la population 2015



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

• Si vous répondez par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

L'HABITAT, objectif majeur de Dinan Communauté

Dinan Communauté lance une vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) pour accompagner et aider financièrement les propriétaires, bailleurs ou locataires.

Les aides sont possibles sur les 26 communes de Dinan Communauté pour les travaux concernant :

- des économies d'énergie substantielles (gain énergétique de 25% après travaux) ;
- l'adaptation d'un logement à un handicap ou à une perte d'autonomie liée au vieillissement ;
- la restauration d'un « habitat indigne ».

La plupart des dossiers sont subventionnés entre 20 et 50 %. Pour certains, dans le cas de revenus très modestes, cela peut aller au-delà.

Les subventions accordées sont versées après les travaux, sur présentation des factures. Il faut impérativement faire les démarches avant de commencer les travaux.

Pour tous renseignements, contacter Dinan Habitat au 02 96 87 72 71 ou par mail : habitat@cc-codi.fr
Permanences Opah dans les locaux de Dinan Communauté, 34, rue Bertrand Robidou, le deuxième jeudi du mois de 14h à 17 h et le quatrième jeudi du mois de 9h à 12 h .

Annie RAULT, déléguée à l'habitat à Dinan Communauté

2015,
ma VOIX
pour la MSA

**Exploitants, salariés et entreprises agricoles :
donnez votre voix
pour une protection sociale forte et équitable !**

En janvier 2015, vous allez être appelé à voter pour vos délégués MSA. Elus par vous pour cinq ans, ils agissent pour vos intérêts en participant à la mise en place de projets locaux et en animant la vie de vos territoires. Le prochain scrutin se déroulera du 12 au 27 janvier 2015. A cette occasion, vous serez invités à élire dans votre canton vos nouveaux représentants.

La MSA : votre régime de protection sociale

L'offre de guichet unique de la MSA permet de gérer l'ensemble de votre sécurité sociale : la maladie, la famille, la retraite, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles. La MSA est un interlocuteur attentif au quotidien des exploitants, des salariés et des employeurs agricoles.



Quelques exemples d'actions menées par vos Délégués MSA d'Armorique sur le mandat 2010/2015

Au niveau national

De belles avancées significatives des droits de nos ressortissants ont été apportées :

- création des indemnités journalières maladie pour les exploitants,
- revalorisation des petites retraites agricoles.

En ce qui concerne les salariés, la réforme des retraites prévoit l'abaissement du nombre d'heures nécessaires pour valider un trimestre, ainsi que la création d'un compte pénibilité.

Mise en place de projets locaux

- **Dans le domaine de la prévention santé** : campagnes de prévention santé sur le dépistage organisé des cancers, le diabète, la nutrition, le sommeil, la maladie d'Alzheimer, les allergies, ... mais aussi la prévention du risque suicidaire dans le monde agricole, des formations sur les gestes de premiers secours.
- **Dans le domaine de la prévention des risques professionnels** : L'aide à la constitution du document unique pour les employeurs de main d'œuvre, formations sur la contention des bovins pour prévenir les risques d'accidents.

Un rôle social important

L'accompagnement des familles, personnes âgées et des personnes confrontées à la maladie ou au handicap fait partie des orientations définies par le plan d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA d'Armorique. Ces préoccupations tiennent à cœur des délégués de la MSA qui agissent sur vos territoires ruraux.

**Chaque voix compte :
voter aux élections de la MSA
c'est agir pour soi et pour les autres !**

Vous souhaitez de plus amples informations ?
Rendez-vous sur www.electionsmsa2015.fr ou rapprochez-vous de votre MSA.

DEMANDE D'INTERVENTION POUR LA DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

Vespa velutina, appelé frelon asiatique, est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences sur la sécurité des personnes.

Dans l'attente d'un plan national et face au développement invasif de cette espèce, Dinan Communauté a décidé de s'engager dans la lutte afin d'éviter au maximum la prolifération de cet insecte nuisible.

Notre communauté de communes va prendre en charge le coût de destruction des nids sur l'ensemble des 26 communes de notre territoire.

Si vous repérez la présence d'un nid sur votre propriété et vous souhaitez en demander sa destruction, contactez la mairie qui vous communiquera la démarche à suivre .

Un nouveau dispositif Ecoto

Le Département souhaite renforcer son action en faveur d'une mobilité plus durable et plus collaborative.

Le dispositif Ecoto souhaite s'inscrire dans la dynamique de la mobilité collaborative en proposant pour les déplacements domicile travail une alternative crédible à la voiture individuelle. En effet, le réseau costarmoricaïn TIBUS ne peut satisfaire toutes les demandes, et notamment celles des communes les plus rurales de notre territoire ou celles de salariés qui travaillent en horaires décalés.

L'objectif d'Ecoto est d'apporter une réponse aux demandes de déplacements diffuses en expérimentant un système basé à la fois sur les concepts d'autopartage et du covoiturage. Ce système se veut utile tant aux salariés qu'aux entreprises engagées dans cette expérimentation d'une année.

Tous les renseignements concernant le dispositif sont disponibles sur le site internet du Conseil Général (www.cotesdarmor.fr).

Le service des Transports du Conseil Général (02 96 62 50 40) reste à votre disposition pour vous présenter plus en détail le projet.

Suzanne LEBRETON

Vice-Présidente chargée des transports à Dinan Communauté

SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉHABILITATION A DOMICILE POUR PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES NEURO-DEGENERATIVES



ESA



ESA

Equipe spécialisée
Alzheimer

Ce service propose des soins et de l'accompagnement à des activités de vie quotidienne et de loisirs. Il est géré par les comités d'entraide du Pays de Du Guesclin de Broons-Taden et du Mené de Collinée.

L'ESA s'adresse aux personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.



Les soins sont proposés afin de favoriser un maintien à domicile de qualité, en permettant à la personne de maintenir ou d'améliorer son indépendance et son autonomie.

Les capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales et sociales sont stimulées.

ESA

Pour le secteur de Broons et Taden :

ESA, Comité d'entraide et de Services du Pays de Du Guesclin

1 rue du 19 mars 1962 BP 5
22250 Broons
Tel : 02 96 84 63 43

Pour le secteur de Collinée :

ESA, Comité d'entraide du Mené
12 rue Simon d'Estienne
22330 Collinée
Tel : 02 96 34 90 10

Conditions de prise en charge :

Ces soins se font sur prescription médicale d'un nombre de séances réparties sur plusieurs semaines.

Le coût de la prestation est pris en charge par l'assurance Maladie.

Cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012.

Les soins d'accompagnement et de réhabilitation permettent également de :

Valoriser le rôle de l'aidant
Soulager et conseiller l'aidant et préserver son indépendance

Adapter et sécuriser l'environnement

La lettre du réseau du Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Dinan - N°15 -



Le 4 novembre dernier, l'Association du C.L.I.C. du Pays de Dinan a organisé un forum, à destination des élus du territoire, intitulé : « **Le CLIC : quelle plus-value pour vos administrés ?** ». Cette soirée a été l'occasion de présenter ou représenter :

- l'Association : public, missions (d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation des besoins et du suivi du plan d'aide ainsi que les actions de prévention proposées en partenariat avec les acteurs...), partenariat, projets...
- l'aide financière du Conseil Général aux frais de séjour en établissement appelée communément **Aide sociale**.

L'aide sociale aux frais d'hébergement en établissements pour personnes âgées

Cette aide est attribuée aux personnes âgées hébergées à titre onéreux chez un particulier (accueillants familiaux agréés) ou dans un établissement (EHPA, EHPAD, USLD) conventionné par le Conseil Général.

L'aide à l'hébergement accordée au titre de l'aide sociale est subsidiaire c'est-à-dire qu'elle intervient en dernier ressort. En effet, cette aide ne se substitue ni à la solidarité familiale ni à l'obligation légale des enfants, des gendres et belles-filles d'aider leurs parents dans la limite de leurs moyens financiers. Cette pension alimentaire que vous versez à vos parents est déductible des revenus que vous déclarez à l'administration fiscale.

De plus, eu égard au fait que la prestation d'aide sociale constitue une avance consentie par le Conseil Général, une récupération au décès du bénéficiaire peut avoir lieu. Cette récupération est naturellement limitée au montant de l'aide accordée et dans la limite de l'actif net de la succession ou de la donation.

Conditions d'attributions :

- Résider en France de façon régulière
- Personne de 65 ans et plus
- Ne pas avoir de ressources suffisantes pour régler la totalité du séjour

Modalités d'obtention :

- Dossier à retirer à la Mairie ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune.
- Votre dossier sera instruit par le service de l'Aide Sociale du Conseil Général.
- La décision d'attribution relève de la compétence du Président du Conseil Général, au vu des éléments du dossier
- Une notification d'ouverture de droit ou de rejet vous sera adressée.

Si vous êtes admis(e) à l'Aide sociale vous devrez en demander le renouvellement deux mois avant la fin du droit en cours.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher du C.L.I.C. du Pays de Dinan, de votre mairie ou contacter directement le service d'aide sociale du Conseil Général.

*La Présidente,
les Administrateurs
et le Personnel
du C.L.I.C. du Pays
de Dinan
vous présentent leurs meilleurs vœux*

C.L.I.C. Du Pays de Dinan
Zone Atlantique - 7 rue de la Violette
22 100 QUÉVERT

Tél : 02.96.85.43.63 Fax : 02.96.39.57.74
mail : contact@clic-dinan.fr ou site internet : <http://www.clic-dinan.fr>
Ouvert du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h

réalisée avec le soutien :



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature	Où s'adresser	Pièces à fournir
Mariage	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	
Duplicata livret de Famille	Mairie du domicile	
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Mairie pour consulter les règles du PACS	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance	Livret de famille ou carte d'identité certificat du praticien
Reconnaissance : (hors mariage) • <i>Avant naissance</i> : (ne concerne que le père) l'enfant est reconnu automatiquement par la mère depuis juillet 2007 • <i>Après naissance</i>	Mairie du domicile	Carte d'identité
	Mairie du domicile	Carte d'identité du déclarant et un extrait d'acte de naissance de l'enfant
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures qui suivent le décès	Livret de famille et certificat de décès délivré par le médecin
Inscriptions à l'école	Mairie	Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation de l'école précédente
Inscriptions sur les listes électorales Concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans dans l'année.	Mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours	Carte d'identité et justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone)
Recensement militaire (les jeunes doivent se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et pièce d'identité
Carte nationale d'identité Si le demandeur est mineur, il doit être accompagné d'un de ses parents Si les parents sont divorcés	Mairie du domicile (délai d'obtention 3 semaines environ) Le mineur doit être présent à l'établissement de la demande ainsi qu'à la remise de la carte d'identité	- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou si perte ou vol ; - Livret de famille si possible; - un justificatif de domicile; - 2 photos conformes aux normes carte d'identité (ne pas les découper); - Joindre 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ si perte ou vol. Joindre copie du jugement de divorce.
Demande de passeport	Mairie de DINAN Tél : 02.96.39.22.43 Prendre rendez-vous	- Retirer un dossier dans votre mairie et la liste des pièces à fournir. Timbres fiscaux de : 86 € pour un adulte, 42 € pour un jeune de 15 à 18 ans, 17 € pour les enfants de moins de 15 ans inclus. (tarifs photos fournies) - Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes à mobilité réduite de leur porter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél. 02 96 85 97 36.

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h-12h

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES

D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8H30-12H / 13H30-17H30

Jeudi : 8H30-12H / Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8H30-12H / 13H30-16H30

Le samedi matin : 10H-12H

ECOLES

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMANENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information - Centre communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.